

Conditions Générales de vente

Réservation hôtelière :

Tarif par nuit, chambre, petit-déjeuner et taxe de séjour inclus.

L'acompte correspond à une nuit, quel que soit le nombre de nuits réservées.

Les chambres seront affectées selon l'ordre d'arrivée des réservations.

Une lettre de confirmation sera adressée, précisant le nom et l'adresse de l'hôtel, le tarif de la chambre ainsi que le montant de l'acompte versé.

La totalité du séjour devra être réglée directement à l'hôtel, déduction faite de l'acompte.

Les demandes de modification et d'annulation devront être adressées à loisirs accueil :

Avant le 26 Mars 2009 : Remboursement de l'acompte

Après le 26 Mars : l'acompte ne sera pas remboursé.